



# Non paiement de salaire dans l armée de terre

Par **marc 25000**, le **21/11/2011** à **21:08**

bonjour a vous et merci d avance pour vos réponses;,  
actuellement en congé de longue maladie a l armée de terre depuis le mois de mai , je ne suis toujours pas régularisé de mes salaires impayé se qui devrais correspondre a environ 6000euro leurs excuse un changement de programme informatique ou je ne sais quoi pendant se temps j ai eu de grande difficulté a payé mes factures malgré mes économies accumulées depuis , donc aide de l assistante sociale aide des parents un vrais bazar, d autant plus que je suis en arrêt pour dépression suite a un évènement marquant au court d une opex , quelle sont les recours possible ? dommage et intérêts possible ? sachant que j ai fait toutes les démarches possible lettre recommandé appel , email au ministre de la défense on ma répondu que j étai bien en arrêt et que je serai régularisé en début 2012! merci de me répondre